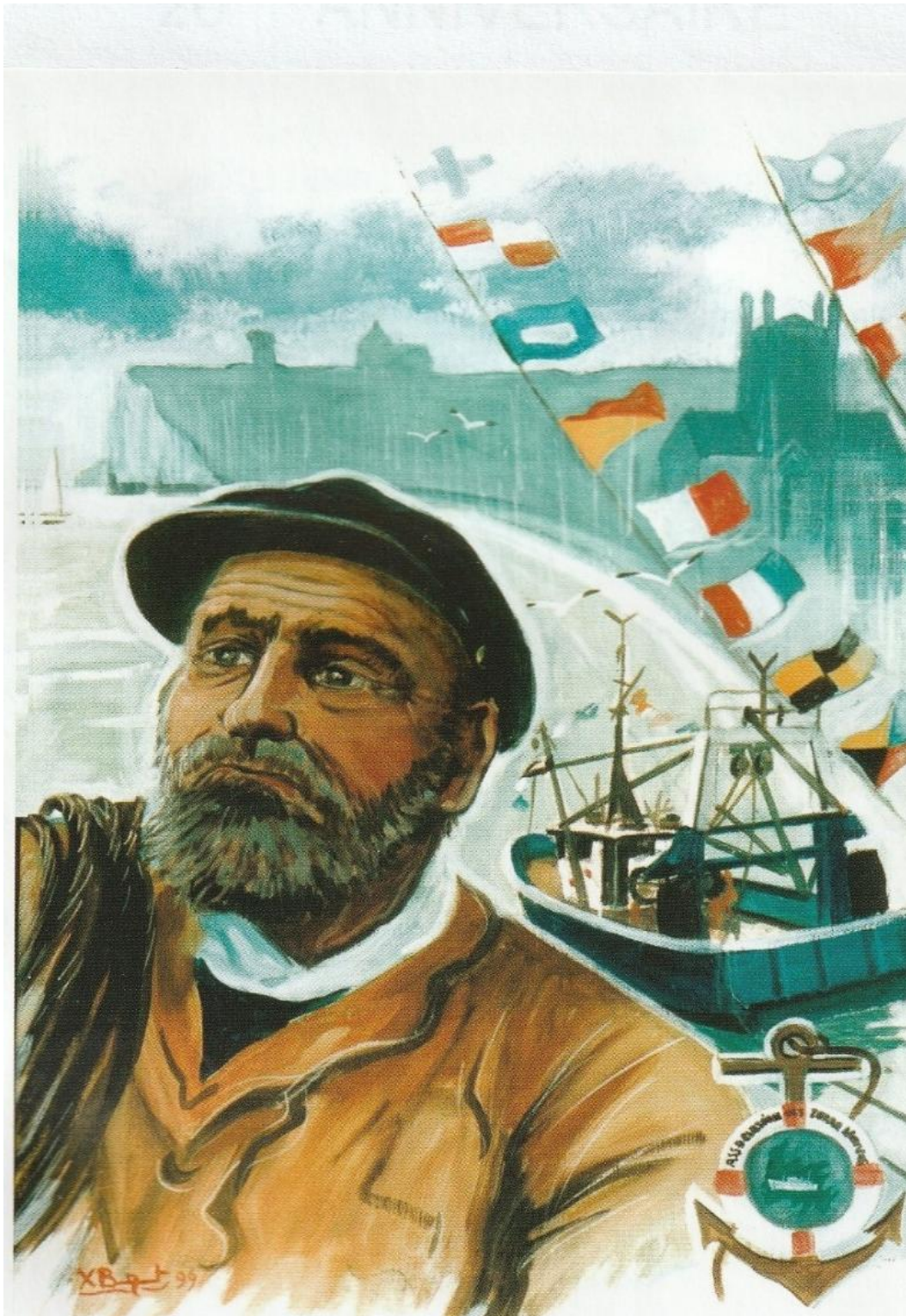




LA BOUÉE COURRIER N° 9



ASSOCIATION DES TERRE-NEUVAS

Avril 2026

Le mot du Président



Bien chers collègues, amis et adhérents,

Après une année 2025 bien remplie, il convenait de faire un bilan que vous trouverez dans cette nouvelle Bouée Courrier N° 9.

Le fait marquant de ce premier semestre de l'année 2026, c'est l'hommage rendu aux marins disparus du SNEKKAR ARTIC pour le 40^{ème} rappel de cette tragédie du 21 février 1986, cérémonies initiées par la famille SAVOYE. Autre fait marquant, c'est l'assemblée générale du 1^{er} mars au cours de laquelle un bilan positif a été démontré et approuvé par les adhérents.

Le dernier des terre-neuvas, le Joseph ROTY, a appareillé en remorque, tel un corps mort, pour une fin pas très glorieuse vers la démolition. Ce n'est plus une page qui se tourne après cinq siècles de pêche, mais un livre qui se ferme. Malheureusement, pour des raisons personnelles je n'ai pu assister au départ de ce respectable navire qui a labouré les mers durant 50 années de bons et loyaux services.

Il ressort de ce bilan de 2025 que notre association est toujours très active dans son devoir de mémoire et du sauvetage du patrimoine maritime.

Concernant le sauvetage de la chapelle Notre-Dame du Salut, nous constatons que les échafaudages sont en place, et que le « parapluie » de la toiture est installé. A notre grand contentement, les travaux de la première tranche devraient suivre.

Je tiens à remercier mes collègues du bureau, qui donnent beaucoup de leur temps et sont toujours sur le pont, parés à manœuvrer pour servir le devoir de mémoire et le rayonnement de cette association méritante.

Soyez fiers d'être un Terre-Neuvas, car être un Terre-Neuvas, c'est être un autre homme.

DANIEL SAVOYE

Les 16 et 17 novembre 2025, Dieppe fêtait sa foire aux harengs et aux coquilles Saint-Jacques. C'est un évènement majeur qui attire plus de 80 000 personnes.



A Dieppe, les grilleurs de la foire aux harengs sont des gens sérieux. Rester des heures au-dessus d'un barbecue, exposé à la fumée n'est pas forcément très sain pour la santé. C'est plus sain pour les grilleurs de coquilles.





Les GILLES, expressément venus de LIEVIN (Pas-de-Calais) ont apporté une touche insolite pour une fête normande et ils ont créé une ambiance extraordinaire. Pour ne pas être en reste, ils étaient venus avec leurs consœurs, lesquelles portaient une coiffure nettement allégée par rapport à celle des hommes.



Plus de 4 Kg sur la tête, ça pèse. Au bout d'un moment, il convient de prendre quelque repos.



L'équipe fécampoise, comme chaque année était présente et active. Elle est ici photographiée avec nos amis de la préparation militaire de la Marine Nationale.

Les samedi 29 et dimanche 30 novembre, c'était la fête du hareng et de la coquille à Fécamp.





L'équipe de choc de l'Association des Terre-Neuvas, sous la direction d'Emmanuel YORK, son vice-président était réunie pour la vente des harengs au profit de la chapelle Notre-Dame du Salut. Cette vente a pu avoir lieu grâce au don de 250 Kg de harengs offerts par Monsieur Frédéric MURY, patron du chalutier L'INJUSTICIA. Ces harengs ont rapporté 539 euros pour la chapelle. Merci FRED !





A la vente des livres et des bibelots, le reste de l'équipe de l'Association des Terre-Neuvas. Un week-end positif.





Le défilé avec présentation des filets de pêche au son de la musique du Bagad AVEL VOR, puis, danses bretonnes avec les cornemuses.



Cette année, la fête du hareng et de la coquille a attiré beaucoup de monde, notamment grâce à l'importance du village des grilleurs, aux démonstrations des filetières et du fumage des harengs à l'ancienne boucane, à l'élection de la Reine du Hareng sous l'égide de l'Association du dundee indépendant etc...

Le dimanche 4 janvier, l'Association des Terre-Neuvas, fidèle à la tradition, avait organisé la galette des Rois.



Le Chœur d'Hommes d'Yport, sous la direction de son chef de chœur, auteur compositeur, avait animé l'après-midi de ce dimanche fêtant l'Épiphanie. D'aucuns auraient entendu une chanson quelque peu grivoise, sous l'hilarité des convives.





On peut remarquer sur cette photo où participent le Président Daniel SAVOYE, le Vice-président Emmanuel YORK lesquels n'hésitent pas à donner de la voix.

Les samedi 31 janvier, dimanche 1^{er} février et lundi 2 février, l'Association des Terre-Neuvas avait organisé la Saint-Pierre des marins.

Samedi 31 janvier

Les Fécampoïis ont pu voir cette année dans le défilé la présence des MACHUS du HAVRE en costume traditionnel normand, accompagnés par leurs musiciens. Quelques arrêts ont permis aux Machus de danser dans la pure tradition des siècles passés. La lieutenant de police de Fécamp avait apporté sa présence bienveillante pour veiller au bon déroulé de la manifestation, et honorer comme il se doit le drapeau normand.



En l'absence de notre ami Jacky DOUTRELLEAU, le commandant Joseph BONPAIN, membre du bureau de l'Association des Terre-Neuvas a tenu le rôle de tambour-major. En l'occurrence, son parapluie ne faisait pas office de canne. Cela aurait été sans doute quelque peu risqué pour les participants du défilé.



Les Machus observaient des temps d'arrêt pour danser en pleine ville avec leurs musiciens.



Le dimanche 1^{er} février, temps pluvieux.



Vous pensiez avoir rêvé ? Non, il ne s'agit pas d'un remake tourné à Fécamp de la célèbre comédie musicale « Chantons sous la pluie » avec Gene KELLY et Debbie REYNOLDS en 1952, mais bien de nos élus en route pour l'Abbatiale. Sur la photo à droite nous avons madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, notre députée, accompagnée du maire monsieur David ROUSSEL et à gauche Daniel SAVOYE Président de l'Association des Terre-Neuvas.





Une abbatale pleine magnifiquement décorée par l'Association des Terre-Neuvas avec l'aide des services techniques de la mairie.



La procession, comme à l'habitude se dirigea vers les quais avec notamment les maquettes et la Vierge Marie portée par nos pioupious de la Marine.



Arrêt au cénotaphe des marins péris en mer dans les jardins de l'ancien musée. Dépôts des gerbes et sonnerie aux morts.



La foule assiste à la bénédiction par Monseigneur BRUNIN évêque du Havre, de la mer et des navires pavoisés à quai.



Les décorations sont en place sur le coussin porté par les petits enfants des récipiendaires du Mérite Maritime : Gaëtan DELAUNE (contingent A) représentant du Mérite Maritime pour Fécamp au titre d'officier et Manuel MARTIN (contingent C), directeur du service Archives-Patrimoine de la ville de Fécamp) au titre de chevalier.



En place pour le décorum.





Après la remise de la décoration de chevalier du Mérite Maritime par son parrain Jean-Claude HENRY, ce sont les remerciements de Manuel MARTIN sous les applaudissements de la foule.



Enfin, Gaëtan DELAUNE reçoit de son parrain, Christian QUILLIVIC président du Mérite Maritime départemental, la croix d'officier du Mérite Maritime.



Et pour terminer cette matinée chargée en émotions, un repas au restaurant « La Boucane ».



Le lundi 2 février messe pour les marins disparus.

Après la messe à l'Abbatiale, les fidèles se sont rendus comme à l'habitude au cénotaphe en mémoire des marins disparus. Après le dépôt des gerbes de façon solennelle, on observe une minute de silence, après quoi c'est la Marseillaise qui résonne sur le Cap Fagnet.



TERRE-NEUVAS

Vos mains aux morsures de sel,
Vos bras de treuil et de cordage,
Vos yeux dessinant dans le ciel
Trente cœurs pour un équipage.

La terre, fugitif exil,
La mer, sempiternelle épreuve,
La vie qui danse sur un fil
Dans les brumes de Terre-Neuve.

Trancheur, ébrouilleur ou saleur,
Gogotier au fond de la cale,
Vos barbes glacées de malheur
Prenaient la mort pour une escale.

Ah, dernier émerveillement !
Dernier baiser, dernière étreinte
Et pour maquiller le tourment
La Gauloise jamais éteinte.

A quoi bon céder au chagrin ?
A quoi bon vouloir lâcher prise ?
Vos larmes seront des embruns
Dans la tempête ou dans la bise.

Je conserve le mal de vous

En déambulant sur la grève ;
Grainval... diamant vent debout
Comme une bulle au loin qui crève.

Ecoutez, matelots, ce chœur
De Saint-Etienne à l'Abbatiale !
J'écris pour vous, pauvres pêcheurs
Qui saviez parler aux étoiles.

Poème de Daniel CUVILLIEZ

Extrait de son recueil « **Fécamp** »
du lin bleu vers la mer et dédié
à son ami Jean-Claude Delahaye.



Les samedi et dimanche 21 et 22 février ont été des journées consacrées à la mémoire des naufragés du chalutier-usine SNEKKAR ARTIC, immatriculé à Dieppe, et appartenant à l'armement LEVEAU. 18 marins ont trouvé la mort au large de l'Ecosse, dont de nombreux Fécampoïis. Parmi ces victimes, il faut aussi compter Xavier TRANIN du DOGGER BANK, qui a été enlevé par une lame en portant secours au SNEKKAR ARTIC. C'était il y 40 ans. La famille de notre

président Daniel SAVOYE a tenu à ce qu'une messe de commémoration soit dite en l'abbatiale de Fécamp le dimanche 22 février, restée décorée pour la circonstance après la Saint-Pierre.

Le samedi 21 février, un document extrait de l'émission THALASSA de France 3, a été projeté à l'auditorium du Musée des Pêcheries à Fécamp, sous la houlette du directeur des Archives Manuel MARTIN. Le film avait été tourné sur le SNEKKAR ARTIC un mois avant son naufrage. Une introduction documentée par Manuel MARTIN a eu lieu. La salle était pleine et il fallu organiser une deuxième séance, tant l'intérêt et la mémoire des Fécampoïses étaient restés vivaces. Le maire David ROUSSEL avait honoré d'un discours le rappel de ce drame.

Daniel SAVOYE a perdu son frère Pierre SAVOYE dans cette tragédie. Charlotte, la fille de Pierre SAVOYE y a perdu un père. Daniel, s'adressant aux spectateurs avec émotion a rappelé le dur métier de marin. Charlotte, pour la circonstance a lu un poème de Gérard-Paul DENISSE dans un recueil inédit « Entre nuits et aubes ».





Charlotte ne peut retenir son émotion en lisant le poème de Gérard-Paul DENISSE, malgré le geste d'affection de son oncle Daniel.



Le capitaine de pêche Paul BELLAMY a pris la parole après la projection. Il a rappelé le long combat de Bernard MALET, père de William MALET disparu dans le naufrage. Il a insisté sur le fait que justice avait été rendue après 22 ans de procédure et qu'enfin, les responsabilités avaient été clairement établies après le jugement de la cour d'appel de Paris. Entre autres, le chantier était enfin condamné pour une faute dans la construction, dégageant ainsi les marins de leurs responsabilités dans ce naufrage. Outre les condamnations des prévenus et les dommages payés aux familles, c'est l'honneur des marins qui était enfin sauf !

Dimanche 22 février.

Après la messe à laquelle, outre la famille SAVOYE, beaucoup de monde était présent, les amis, les élus et les proches se sont rendus au pied de la chapelle pour déposer les gerbes du souvenir devant le cénotaphe.



L'émotion était palpable entre Daniel SAVOYE et sa nièce Charlotte.





Françoise JOUEN, surnommée « la Nounoute » sœur du capitaine du SNEKKAR ARTIC Claude JOUEN, disparu avec son navire, dépose sa gerbe personnelle.



La gerbe de la famille PANCHOUT qui a payé un lourd tribut à la mer avec le naufrage du Duc de Normandie le 21 février 1951. Même tragédie pour le Jean

GOUGY le 21 février 1970. Enfin le SNEKKAR ARTIC lui aussi un 21 février.
Les 21 février sont bien des jours maudits.



Hervé de l'Association des Terre-Neuvas et ayant navigué à Dieppe, a été désigné pour représenter l'association des pêcheurs de Dieppe pour déposer la gerbe en leur nom.





Moment de recueillement avant d'entonner la Marseillaise.





Le dimanche premier mars a eu lieu l'assemblée générale des Terre-Neuvas dans la salle du CCAS.



L'assistance des adhérents était nombreuse pour suivre les exposés du bilan des Terre-Neuvas.

Etaient présents sur l'estrade, outre Daniel SAVOYE, la trésorière de l'association, madame Mireille LASSIRE, notre maire, David ROUSSEL et notre députée, madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK.





Daniel SAVOYE, président de l'association prononce son discours d'ouverture en évoquant le bilan positif des actions de l'association. Le bon bilan comptable a été confirmé par notre trésorière, madame Mireille LASSIRE qui a évoqué notamment le résultat de la souscription lancée en 2015 qui atteint aujourd'hui les 200 000€, lesquels sont aujourd'hui sur un compte bloqué au Crédit Agricole.

Après la prise de parole du maire, monsieur David ROUSSEL, qui a salué l'action fédérative des Terre-Neuvas, madame POUSSIER-WINBACK, notre députée, a exposé les difficultés administratives du lancement des travaux pour la restauration de la chapelle, et notamment le fait que l'insistance du directeur de la DRAC pour faire un diagnostic global des travaux de restauration, a permis la mise à jour de graves détériorations de l'ensemble de la structure du bâtiment. Sur un budget initial de 1 200 000€, on est arrivé à un budget de 2 500 000€, dans lequel 70% seront financés par de l'argent public et 30% par la mairie de Fécamp.

BONNE NOUVELLE, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame du Salut ont déjà et enfin commencé. En commençant par la toiture bien sûr !



Joseph BONPAIN, au nom des membres de l'Association des Terre-Neuvas a tenu à rendre hommage à notre président Daniel SAVOYE pour lui témoigner notre affection, notre remerciement et notre admiration pour son travail accompli depuis sa présidence en 2013 :

- 2015, lancement de la souscription pour la chapelle Notre-Dame du Salut ;
- 2018 construction du cénotaphe pour les marins disparus en contrebas de la chapelle ;
- 2026 : le nombre d'adhérents a presque quadruplé depuis 2013 et 200 000€ de dons collectés pour la restauration de la chapelle et bilan comptable positif.

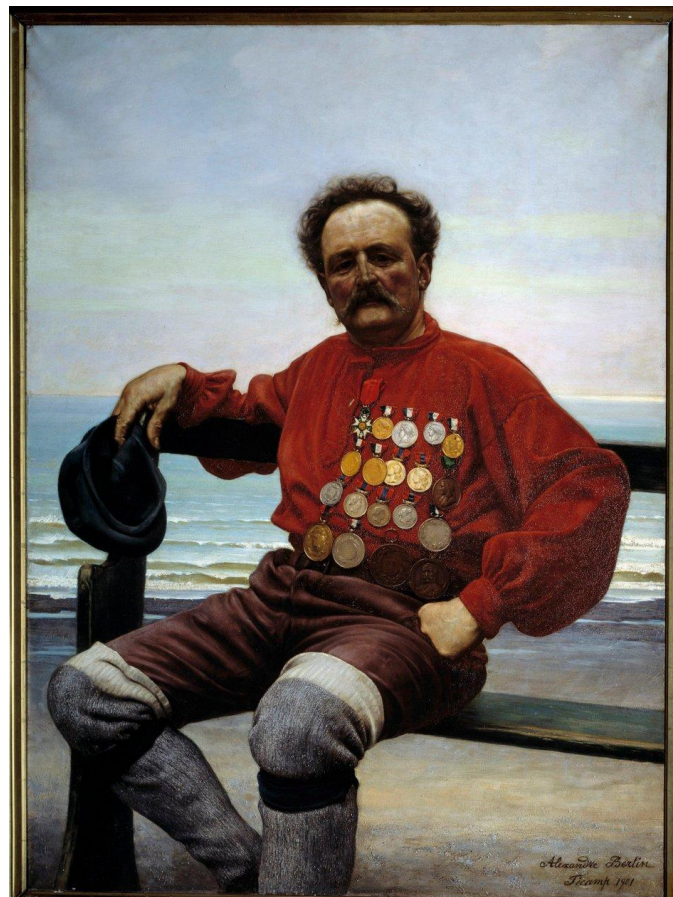
En fonction de quoi, l'assemblée des adhérents a voté à l'unanimité les comptes de l'association et l'action des membres du bureau.

Cerise sur le gâteau !

Le président de l'Amicale dieppoise des marins et marins anciens combattants, Bernard BREBEL a remis à l'association des Terre-Neuvas la maquette du canot de sauvetage Onésime FREBOURG. Moment émouvant.



Mais nous direz-vous qui était Onésime FREBOURG ?



Quant à son prénom : il vient du grec ONESIMOS qui signifie « utile ». Ce prénom, aujourd'hui passé de mode se fêtait le 15 février. A présent, c'est Saint Claude.

Onésime FREBOURG est né en 1853 et décédé en 1923. C'était un fils de charpentier de marine issu d'une fratrie de cinq enfants. Entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, il aura sauvé une cinquantaine de naufragés et fût promu chevalier de la Légion d'honneur en 1901. Il aura connu la station de sauvetage de Fécamp créée en 1876 et son premier canot à redressement baptisé Notre-Dame du Salut, canot de 9,78 m, n° 27 construit par Augustin-Normand.

Pour terminer cette matinée bien remplie, l'Association des terre-Neuvas avait prévu le pot de l'amitié : pétillant et amuse-gueules. Il convenait aussi de faire son marché...



Notre ami Daniel ALLARD, modéliste de renom, entouré ici par Daniel BILLIAUX président de l'association du côte-pilote PROFESSEUR GOSSET et patron du bateau, ici à gauche et à droite, Amandine GOSSET marraine du côte. Au centre, la maquette du Professeur GOSSET destinée aux Vieux

gréments et remise à Daniel BILLIAUX. Un nouveau petit chef d'œuvre de Daniel ALLARD.

Le dimanche 8 mars Eletot rendait hommage aux marins disparus et célébrait la Saint-Pierre des marins dans son église superbement décorée.



Hommage rendu aux marins disparus par Madame Séverine HEBERT, maire d'Eletot ainsi que par nos élus.



Après qu'Alain BAZILLE, vice-président du Conseil départemental de la Seine Maritime eut discoursé pour souligner les atouts maritimes du département, Patrick REGNIER, président de l'Union des marins d'Eletot a rappelé l'importance du tissu maritime dans la région.

Pour preuve, examinons le recensement des inscrits maritimes dans le Pays de Caux en 1901 (source Marguerite BRUNEAU « Les Costumes de marins-pêcheurs » ouvrage N° 16 de la collection des Musées Municipaux de Fécamp 1995). A voir le monde important présent dans les églises, et pas seulement des têtes blanches, lors des célébrations de la Saint-Pierre des marins, on comprend mieux que nombre de Cauchois ont eu dans leurs familles, un arrière-grand-père ou un grand-père qui a navigué à Terre-Neuve ou à la pêche fraîche.

Saint-Pierre-en-Port détient le record des inscrits maritimes avec 20 pour cent de marins parmi la population, suivi par Yport et Eletot. Mais le plus étonnant

est l'activité des cordonniers. Il y en avait 62 à Fécamp en 1901. En effet, à cette époque, les marins portaient des cuissardes en cuir et c'étaient les cordonniers qui les fabriquaient. Les bottes en caoutchouc sont apparues après la première guerre mondiale.

RECENSEMENT 1901										
Population	Commune	Marins	% de la population	Cordonniers	Population	Commune	Marins	% de la population	Cordonniers	
Canton de FECAMP					Canton de SAINT-VALERY (suite)					
12.260	Fécamp	413	3,3 %	62	557	St Riquier es Pl.	1		1	
400	Ganzeville	1		1	218	St Sylvain			1	
406	Gerville	1		2	3.399	St Valery	195	5 %	21	
1.479	Les Loges	3		4	342	Veules les Roses	2		4	
183	Manniquerville	0		1	Canton de CANY					
999	Saint Léonard	4	0,4 %	2	248	Auberville-la-M.	10	4 %	1	
585	Vattetot-sur-Mer	16	2,7 %	2	252	Bertheauville			0	
530	Tourville-les-ifs	0		4	212	Bertheville			0	
1.671	Yport	310	18,5 %	9	882	Bosville			3	
	Criquebeuf	2 sans emploi		1	130	Butot	2		0	
624	Epreville			1	346	Canouville	5	1,4 %	1	
570	Froberville	2 sans emploi			1.768	Cany	0		16	
Canton de VALMONT					266	Clasville			0	
291	Ancretteville	10	3%	0	261	Crasville			0	
983	Angerville-la-Martel	1		3	898	Grainville-la-Tre			4	
416	Colleville	0		1	192	Malleville-Les-G.	1		0	
245	Contremoulins	0		1	557	Ocqueville	1		2	
288	Criquetot le Mt	0		0	454	Ouainville			2	
126	Ecretteville	8	6%	0	263	Sasseville			0	
714	Eletot	79	11 %	0	477	Paluel	4		3	
554	Gerponville	2		1	1.220	St Martin-aux-Bx	134	10,9 %	5	
558	Limpiville	0		2	806	Vittefleur			1	
418	Riville	0		2	311	Veulettes	17		0	
1.145	St-Pierre-en-Port	236	20 %	6	Canton de CRIQUETOT L'ESNEVAL					
639	Ste Hélène-Bondeville	17	2,6 %	0	888	Angerville l'Orcher			3	
1.303	Sassetot le Mt	100	7,6 %	11	278	Anglesqueville l'E			0	
763	Senneville	27	5,5%	1	288	Beaurepaire			1	
350	Sorquainville	0		0	260	Bénoville	17	6 %	1	
530	Thérouldeville	0		0	563	Bordeaux-St-Clair			3	
695	Theuville-aux-Mts	2		1	1.370	Criquetot-l'Esneval			2	
534	Thiergeville	0		1	285	Cuverville-en-Caux			2	
479	Thiétreville	0		3	1.975	Etretat	160	8 %	25	
491	Toussaint	6	1,2 %	2	202	Fongueusemare			0	
818	Valmont	0		2	788	Gonneville-la-Mallet			0	
359	Vinemerville	1 sans emploi		0	216	Herveville			0	
615	Ypreville-Biville	0		2	281	Heuqueville			1	
Canton de SAINT-VALERY					178	Pierrefiques			0	
508	Blosseville-sur-mer			2	415	La Poterie	2		1	
338	Cailleville			2	1.123	St Jouin	4		4	
352	Drossay			2	368	St Martin-du-Bec			0	
464	Guetteville			2	150	Ste Marie-au-Bosc			0	
607	Ingouville			0	473	Le Tilleul			0	
377	Manneville es pl.			3	403	Turretot			2	
93	Mesnil-Durdent			0	271	Vergetot			0	
1.058	Néville			3	203	Villainville			0	
171	Pleine Sève			0	(Marins de la Grande et de la Petite pêche confondus)					
358	Sainte Colombe			2						



Après cette matinée émouvante, le Chœur d'Hommes d'Yport, dirigé par Alain-François LEMARCHAND auteur compositeur, venait clore le pot de l'amitié offert par la mairie d'Eletot.

**Les aventures d'un Terre-Neuvas : propos de Jean-Claude DELAHAYE
recueillis par Hervé DUMONT, rédacteur de la Bouée Courrier.**

Chapitre 1 : retour des Peaux-Rouges à New YORK.

Pourquoi Peau-Rouge ? Parce que Peau-Rouge était un sobriquet employé par les marins des autres ports de la grande pêche pour désigner les Fécampoïis qui allaient à Terre-Neuve et notamment par les Dieppois, eux-mêmes surnommés « Dagots » dont l'origine est obscure.

En septembre 1973, Jean-Claude était embarqué sur le Cap Fagnet en qualité de lieutenant pour pêcher l'encornet au large de New York. Pourquoi aller

pêcher l'encornet ? Parce que dès cette époque, les ressources halieutiques de la pêche à Terre-Neuve avaient déjà beaucoup diminué et il avait bien fallu se diversifier.

En pêche, et en virant le chalut, un filin en nylon se rompit et cassa le poignet de Jean-Claude. Jean-Claude dut rester à bord avant de pouvoir être transbordé une semaine plus tard sur le Louis GIRARD commandé alors par Charles PONTILLON. Le Louis GIRARD devait escaler à NEW YORK pour s'avitailier. Jean-Claude fut pris en charge par le consignataire et conduit à l'hôpital. Les médecins constatèrent la fracture, mais lui suggérèrent de rentrer en France pour se faire soigner, sans avoir voulu le plâtrer. Le consignataire avait donc conduit Jean-Claude dans un hôtel. Jean-Claude en avait profité pour faire un petit tour dans les environs, pour voir ces immenses buildings, si écrasants et si loin de nos chaumières cauchoises. Jean-Claude n'avait pas vocation à être polyglotte et l'anglais n'était pas sa tasse de thé. D'ailleurs il trouvait très difficile de prononcer le moindre mot en cette langue qui nécessitait d'avoir une patate chaude dans la bouche afin de pouvoir éructer ces borborygmes pour être compris. De plus, cette manie de mâchouiller du chewing-gum, rappelant furieusement nos ruminants dans nos vertes prairies l'indisposait et ne facilitait en rien sa compréhension. A son retour, l'hôtelier voulait le mettre dehors, car le consignataire avait omis de le payer. Finalement Jean-Claude obtint un billet d'avion pour Paris, et le consignataire le conduisit à l'aéroport J.F. KENNEDY sur son insistance, car il voulait le laisser seul pour se rendre à l'aéroport, ce qui aurait rendu son embarquement à bord de l'avion tout à fait problématique, la signalétique anglaise n'ayant rien de commun avec celle des arrêts de bus de Fécamp. Sans compter que c'était son baptême de l'air. Jean-Claude est rentré chez lui après que sa femme ait été prévenue au dernier moment. Il fut alors pris en charge par l'hôpital de Fécamp. Cette aventure depuis son accident avait duré rien moins que 15 jours. Il ne put réembarquer à la pêche fraîche qu'au mois de février suivant, d'autant que le Cap Fagnet avait été désarmé définitivement au mois de décembre car la pêche à l'encornet n'avait pas donné des résultats suffisants. Il devait être affrété pour aller aux Comores dans le cadre d'un coup d'état. Par solidarité maritime, le capitaine du Cap Fagnet, Eugène COLIN, s'était arrangé au mois de décembre pour que l'intégralité du voyage soit payée à Jean-Claude.

Chapitre 2 : cap au Sud

En 1981, Jean-Claude embarqua sur le SYDERO de l'armement LEDUC. Ce chalutier était prévu aller pêcher tout d'abord en Somalie pour pêcher de la langouste et livrer des poulets congelés en arrivant au port de KISMAYO. Après

avoir fait un trait, le treuil avait rendu l'âme. Dans l'attente d'une réparation Jean-Claude fit un peu de tourisme à terre dans la colline aux serpents de KISMAYO. Las, peu de temps après, avec ses collègues, ils furent arrêtés par des soldats qui braquèrent leurs Kalachnikov sur eux. Ils furent pris pour des espions. Il est vrai que depuis 1969, suite à un coup d'état, le pays était dirigé par une dictature communiste sous la houlette de Mohamed SIAD BARRE et l'on voyait des espions partout.

Deux heures après cette arrestation, un officier comprit la situation et les fit libérer. Ouf ! Enfin, et sortir le soir n'était pas une mince affaire, car les sentinelles qui gardaient la zone portuaire étaient nerveuses et il fallait donner un mot de passe pour rentrer à bord. Mieux valait s'en rappeler. Peu de temps après, le SYDERO mis le cap sur la Réunion afin de faire réparer le treuil et de préparer le bateau pour la pêche aux Kerguelen.

Pendant le dernier voyage, de retour à la Réunion, certaines épouses s'inquiétaient au sujet des sirènes réunionnaises qui auraient pu changer le destin des braves marins. En effet les femmes se méfiaient du pouvoir de séduction des belles des tropiques. A la suite de quoi, l'inquiétude avait grandi dans certains foyers, si bien qu'une épouse arriva de Saint-Malo à l'improviste au port de Saint Denis de la Réunion, et fut dépitée de ne pas trouver son époux à bord. Un drame digne d'une comédie de boulevard débuta sur le bateau et personne ne sut par la suite ce que les époux s'étaient dit. En tout état de cause, cela avait fait du bruit non pas à Landerneau, mais à Saint-Malo et dans les campagnes environnantes.

Sur le SYDERO, Jean-Claude embarqué comme second capitaine, dut se résoudre à faire ramendeur, car ses collègues réunionnais habitués aux casiers ne connaissaient pas le chalut.

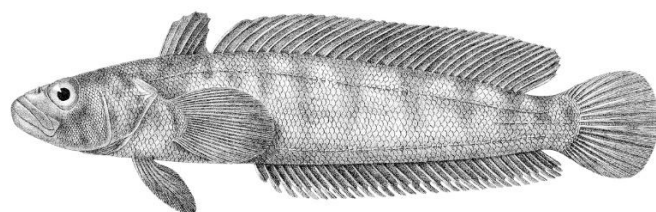




Sur la photo, on peut voir notre Jean-Claude accompagné par Jocelyn TESTAN, capitaine de pêche réunionnais qui devait prendre le commandement après le débarquement de Jean-Claude, de retour à la Métropole.

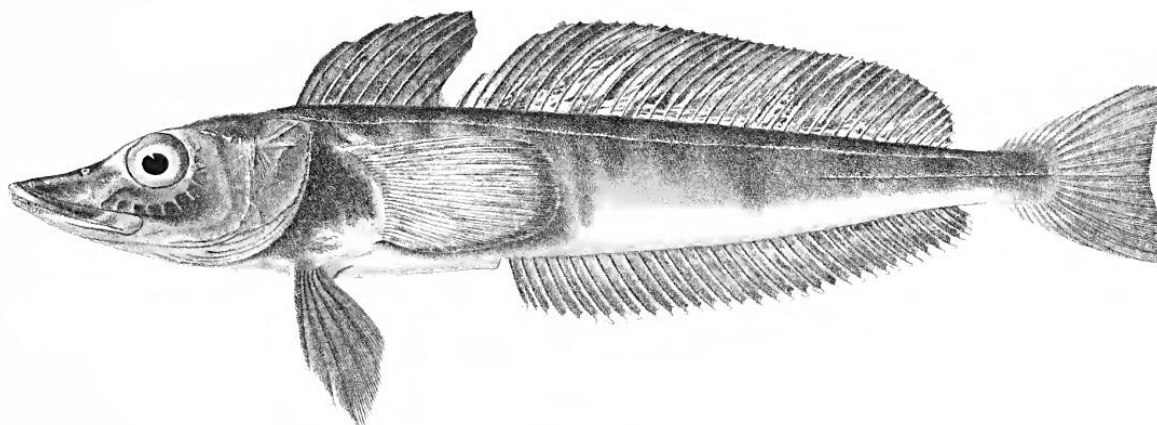
On peut voir également un joli coup de chalut, plein de rossii (oui, cela s'écrit avec deux i). Il convient de donner quelques explications sur ces poissons des mers froides de l'Antarctique, peu connus des marins de l'Atlantique Nord. Cela pourrait faire naître des vocations pour rentrer à IFREMER.

Tout d'abord, **le rossii** dit aussi poisson des glaces ou colin des Kerguelen :



poisson de 40 à 70 cm pesant de 1 à 4 Kg qui ne se rencontre qu'aux Kerguelen et à Crozet , appelé aussi perche blanche.

Le gunnari, appelé lui aussi poisson des glaces, mesure de 25 à 30 cm et pèse de 60 à 120 Gr. Certains spécimen peuvent parfois atteindre 1.20 m et peser 20 Kg.



La légine australe dont la majorité de la population mesure de 32 à 67cm. C'est un poisson de grande profondeur, jusqu'à 2000 m. Sa taille peut atteindre les 2 mètres de long, et il peut peser jusqu'à 80 Kg.



C'est un poisson de grande valeur marchande, très apprécié notamment des Japonais. Objet de surpêche, la zone économique des TAAF a été l'objet d'une réglementation draconienne depuis les années 2000 : interdiction de pêche au chalut, seule autorisée la pêche à la palangre. ; limite de taille acceptée minimum de 60 cm, licences de pêche données au compte-gouttes, surveillance militaire de la zone économique avec arraisonnements et procès à la clef.

Question subsidiaire : notre ami Jean-Claude dans sa navigation aux Kerguelen aurait-il croisé le MARION DUFRESNE avec le commandant

REGNIER à son bord, lequel commandant est actuellement président de l'Amicale des marins d'Eletot ? Le monde maritime est bien petit...

NOS DISPARUS

Daniel CORNIC († 15/11/25)

Micheline LAMBERT († 28/11/25)

Christian JOUTEL († 02/02/26)

Ludovic COUSTHAM († 21/02/26)

Serge GUERIN († 05/03/26)

Pierre DELAUNE († 26/03/26)

Jacques DUFRESNE († 14/04/26)

EVENEMENTS A VENIR

Du 23 au 25 mai Pêcheurs de l'estran compétition du kayak club d'Yport

Samedi et dimanche 6 et 7 juin fêtes de la mer à DIEPPE.

Samedi et dimanche 4 et 5 juillet fêtes de la mer à FECAMP.

Exposition du 02/05 au 01/11/26 « De Brume et de Bris » : mémoires de naufragés dans l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon. Les Pêcheries, **musée de Fécamp** (visites guidées de l'exposition chaque mardi à 11 heures et les mercredis 21 et 28/10 à 11 heures).

15/08 Fête de la Mer à YPORT.

Samedi 29 et dimanche 30 août compétition de pêche OPEN BAR à Fécamp.

Samedi 19/09 et dimanche 20/09 à FECAMP journées du patrimoine : cap sur la chapelle des marins.

Samedi 14 et dimanche 15/11 : fête du hareng et de la coquille Saint-Jacques à DIEPPE.

Samedi 28 et dimanche 29/11 : fête du hareng et de la coquille à FECAMP.

POUR VOTRE INFORMATION :

Veillez noter que les dons versés sur le compte bloqué de l'association au Crédit Agricole ne font l'objet d'aucune commission, contrairement à d'autres organismes qui prennent 6%. Mieux, cet argent rapporte des intérêts non négligeables.



Comme nous l'avons dit plus haut, les travaux de restauration de la chapelle ont effectivement commencé, d'abord par la réfection de la toiture.



Dioramer : Daniel ALLARD joliboat@sfr.fr

Mobile : +33 6 52 12 12 13





= Votre Poissonnerie =
La Nouvelle Vague
Tous produits de la mer
Gros & Détail
Arrivages journaliers de poissons de pays

Ouvert du mardi au samedi
de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche de 9h00 à 12h30
En juillet et août : Ouvert 7j/7

75 Quai Bérigny - 76400 Fécamp
Tél. : 02 35 29 79 20 - lanouvellevague76@gmail.com



